

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 avril 2011

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 15 avril 2011 à 20 heures 30, en la Mairie d'Amfreville-les-Champs, sous la présidence de Monsieur Alain Lebouc, Maire.

Présents : Messieurs Alain Lebouc, Paul Guérillon, Francis de Brandt, Thierry Beaudou, Jean Fauvel, Maurice Levillain, Laurent Guérillon.

Absent excusé: Mr Guillaume Llobet.

Absent non excusé : Mr Hubert Paillette.

Mr Laurent Guérillon est nommé secrétaire de séance.

Adoption du compte-rendu de la réunion du 11 mars 2011.

Rapport des commissions

<u>Commission</u>	<u>Délégué</u>	<u>Remarques</u>
ComCom	Alain Lebouc	Pour 2011 le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) devrait diminuer de 1% compte tenu de l'augmentation du tonnage effectué par le tri sélectif d'où une diminution du tonnage ramassé en porte à porte. Ce tri sélectif est conforté par les actions de communication et de contrôle effectuées par l'ambassadeur du tri. Le 2 ^{ème} Hôtel d'entreprises est en cours de construction sur la zone d'activités du Champ de Course à Doudeville. <u>Réflexion sur les Compétences exercées par la Communauté de Communes (voir Questions Diverses)</u>
Syndicat d'Eau /Assainissement	Francis De Brandt Alain Lebouc	Suite à la demande transmise par courrier par les communes de Berville en Caux et d'Amfreville-les-Champs, le Syndicat d'Eau a accepté de reprendre en enrobé à chaud la chaussée route de Bosc-Mare sur environ 30m ² Le prix du m ³ d'eau devrait augmenter afin de prévoir le coût de remise aux normes des stations d'épuration.
SIVOSSE Doudeville	Maurice Levillain	Monsieur le Maire présente le rapport d'activités de 2010.
AACD	Maurice Levillain	Le Président de l'AACD a transmis un courrier à Mr le Député pour lui faire part des graves difficultés financières de l'association suite aux réductions des subventions de l'Etat mettant en cause le fonctionnement de l'AACD.

Délib n°6/2011 Faux d'Imposition des Taxes Locales suite à la réforme de la Taxe Professionnelle :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir les ressources fiscales à taux constants.

(Ce sujet sera repris dans le Bulletin Municipal n°4).

Délib n°7/2011 Demandes de subventions 2011

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des demandes de subventions. Le Conseil Municipal décide d'inscrire au BP 2011, les subventions suivantes :

SUBVENTIONS	2011
Coopérative scolaire	130.00 €
Amicale des Maires	50.00 €
Lutte contre le cancer	50.00 €
Croix-Rouge	45.00 €
ADMR	100.00 €
Les Nids	25.00 €
Ecole Ste Marie	500.00 €
AACD	350.00 €
Club des Echecs Doudeville	45.00 €
Club Hand-ball de Doudeville	30.00 €
Club de Judo de Doudeville	45.00 €
G.E.I.S.T- DIM Cany Barville	50.00 €
SPA	150.00 €
Total	1570 €

Délib n°8/2011 Budget Primitif 2011

Le Budget de l'année 2011 est présenté aux conseillers municipaux.

En fonctionnement :

- Les dépenses et les recettes s'élèvent à 117 735.00 €.

En investissement :

- Les dépenses et les recettes s'élèvent à 91 273.00 €.

Le Budget Primitif est adopté à l'unanimité.

Délibérations :

Délib n°9/2011 : Contribution Convention Fonds Solidarité Logement Conseil Général et Fonds d'aides aux jeunes

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour renouveler la convention de Fonds Solidarité Logement du Conseil Général et de subventionner le Fonds d'aide aux jeunes.

Délib n°10/2011 : Destructions nids insectes

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier du SDIS de Seine-Maritime en date du 30 mars 2011 informant les mairies qu'au regard du nombre trop important d'interventions réalisées en 2010, les sapeurs-pompiers n'assureront plus la destruction des nids d'insectes et redirigeront les demandes vers des entreprises spécialisées.

Seules continueront à être assurées les interventions suivantes :

- A titre gratuit : en cas de danger immédiat et vital pour les personnes à la demande de la Mairie lorsque le nid est situé sur le domaine public.
- Avec facturation de 100,00€ au demandeur de la prestation par carence d'entreprises privées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de signer une convention avec une entreprise dans le but de diminuer le prix restant à la charge du particulier et de maintenir la participation de la commune à hauteur de 40,00€ TTC.

Délib n° 11/2011 : Subvention Mare

Monsieur le Maire propose que le coût de subvention d'équipement du curage de la mare d'un montant de 235.40 € soit amorti sur un an. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition.

Questions diverses

Déclaration des ovins et des caprins : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que tout détenteur d'au moins 1 caprin ou 1 ovin (chèvre ou mouton) est tenu de se déclarer à l'Association Régionale pour l'Identification du Cheptel de Haute-Normandie.
Une information sera distribuée dans chaque boîte aux lettres.

Repas des aînés : les personnes de plus de 65 ans résidant hors commune qui participent aux après-midis « *cartes et dominos* » sont invitées au repas des aînés sous réserve du paiement de leur repas.

Questionnaire Communauté de Communes

Monsieur le Maire présente le dossier établi par la ComCom Plateau de Caux Fleur de Lin (Doudeville) relatif à la réforme territoriale. Après avoir échangé le Conseil Municipal a répondu au questionnaire :

Réflexion sur les Compétences exercées par la Communauté de Communes :

1 Quelle(s) compétence(s) supplémentaire(s) souhaiteriez-vous voir exercer par la Communauté de Communes ?

Ecole de musique

2 Quelle(s) compétence(s) souhaiteriez-vous voir ne plus exercer par la Communauté de Communes en dehors des compétences obligatoires et optionnelles ?

Aucune

3 Dans le cadre de la réforme territoriale, des fusions de Communautés de Communes ou de périmètres sont éventuellement envisagées.

Envisagez-vous que le périmètre actuel de la Communauté de Communes puisse être modifié

OUI

- Dans le cadre d'une fusion, avec quelles structures imaginez-vous que votre Communauté de Communes puisse fusionner

Communauté de Communes de la Région d'Yvetot

Communauté de Communes Yerville Plateau de Caux

Communauté de Communes Entre Mer et Lin

Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

- Dans le cadre d'une modification de périmètre, à quelle structure intercommunale souhaiteriez-vous être rattachée ?

Yerville

Yvetot sauf si la commune d'Yvecrique modifie son périmètre pour être rattachée sur Yvetot

Remarques éventuelles

*La fusion des Communautés de Communes « Doudeville, Yerville et Yvetot » pourrait- être une bonne option en terme de dimension de territoire avec un nombre d'habitants raisonnable (env. 40000 habitants)
Reste à savoir quelle incidence aura la fusion de Communauté de Communes sur la fiscalité ?*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h45 et ont signé le registre les membres présents.

La prochaine réunion du conseil est prévue courant juillet 2011.